



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Commission suisse pour l'UNESCO

**Décennie des Nations Unies
pour l'éducation en vue du développement durable
(janvier 2005 – décembre 2014)**

C. Strehler Perrin



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



**Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du
développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)**

EDUQUER-----en vue-----du→DEVELOPPEMENT DURABLE

« Le plus grand défi de l'humanité pour le nouveau siècle est de prendre une idée qui paraît abstraite – le développement durable – et d'en faire une réalité pour toute la population du monde » (M. Kofi Annan)

Concrétiser une abstraction en développant les capacités des particuliers et des sociétés à œuvrer pour un avenir viable est une entreprise qui, par essence, relève de l'éducation.



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



**Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du
développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)**

L'éducation ne peut pas tout, mais peut beaucoup :

c'est une des forces les plus puissantes pour provoquer les changements dans les connaissances, les valeurs, les comportements et les modes de vie qui sont nécessaires à la réalisation de l'objectif de développement durable, à la stabilité, la démocratie, la sécurité et la paix.



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

Contexte de la DEDD

- Depuis **1987**, date à laquelle l'idée du développement durable est entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies en, le concept d'éducation en vue du DD devient un sujet de réflexion
- En **1992**, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement: élaboration d'un plan d'Action 21 destinés à aider les gouvernements et les autres institutions à appliquer des politiques et des programmes de DD (chap.36 : champ d'action de l'EDD)
- L'idée d'une Décennie consacré au DD a été lancée par le gouvernement japonais lors du Comité préparatoire du Sommet mondial sur le développement durable en 2002. En **décembre 2002**, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2005-2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable
- L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné **l'UNESCO** comme chef de file de la Décennie



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Commission suisse pour l'UNESCO

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Elle est l'une des 16 institutions spécialisées de l'ONU.

"Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix"
– voici l'idée fondamentale de l'UNESCO, qui figure dans le préambule de son Acte constitutif signé par 37 Etats le 16 novembre 1945 à Londres.

Son objectif :

Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples

L'UNESCO regroupe aujourd'hui 190 Etats membres, dont la Suisse depuis 1949.



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

Les documents de référence sur la Décennie produits par l'Unesco

En juillet 2003, l'Unesco a édité un Cadre de référence pour une ébauche de Programme d'application international pour la Décennie.

En octobre 2004, elle a élaboré un projet de programme d'application international et enfin,

En janvier 2005, elle a élaboré un projet de plan de mise en œuvre de la Décennie à l'échelon international

cf. [www. Decennie.ch](http://www.Decennie.ch) ou www.portal.unesco.org/education/



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



**Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du
développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)**

Stratégie de la CEE (mars 2005)

Faire en sorte que les cadres politiques, réglementaires et opérationnels favorisent la promotion de l'éducation en vue du développement

Promouvoir le développement durable par l'apprentissage formel, non formel ou informel

Développer la compétence du secteur éducatif en matière d'éducation en vue du DD

Assurer la disponibilité d'outils et de matériel adéquat pour l'éducation en vue du DD

Promouvoir la recherche-développement en matière d'éducation en vue du DD



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

RESPONSABILITE, engagement et position de la suisse vis-a-vis de la Décennie

En mars 2005, la délégation suisse ainsi que les autres délégations réunies à Vilnius dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe CEE-ONU ont accepté la stratégie et le plan d'application de mise en œuvre de la Décennie.

La Suisse a émis toutefois un certain nombre de réserves portant sur :

- La place de l'éducation au développement durable dans l'éducation (place centrale ou plus value)
- Le processus de mise en place de la stratégie « fortement orientée top-down » et jugé impossible et inadéquat pour un Etat fédéral



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

Une décennie pour qui ?

« Bien que labellisée, Décennie de l'éducation en vue du développement durable, la Décennie se doit d'englober et de promouvoir toutes les formes d'apprentissage » (Projet de programme UNESCO)

« L'éducation en vue du développement durable est un processus permanent qui va de l'éducation préscolaire à l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes et dépasse le cadre de l'éducation formelle »

- Apprentissage formel
- Apprentissage non formel (en dehors des principales structures d'enseignement et de formation)
- Apprentissage informel (corollaire naturel de la vie quotidienne)



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

Que vise la Décennie

La Décennie est une invitation à repenser :

- nos politiques éducatives,
- nos programmes,
- et nos pratiques pédagogiques

afin que l'éducation puisse jouer le rôle qui lui revient dans l'élaboration des *capacités* de tous les membres de la société à travailler ensemble pour construire un avenir durable et acquérir des *comportements* en harmonie avec les *valeurs* du développement durable.



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

L'éducation au DD :

- n'est pas un programme nouveau
- ne doit pas s'enseigner comme une discipline distincte
- L'éducation en vue du développement durable ne peut se décliner dans la transmission verticale de solutions clés en main, mais cherche à instaurer un esprit de respect mutuel dans la communication et la prise de décision en privilégiant l'apprentissage **participatif**.
- Elle s'inscrit ainsi dans le développement et le renforcement de la démocratie participative (Action locale 21).



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

Quelles capacités cherche-t-on à donner aux apprenants?

- des savoirs disciplinaires divers (sciences naturelles, sociales, économiques)
- la capacité d'articuler les apports de ces diverses disciplines afin d'aboutir à une compréhension plus complète du problème (**approche interdisciplinaire et holistique intégrée à l'ensemble des contenus éducatifs**)
- la capacité à débattre en public, instruire des situations, **développer une analyse critique et créative dans un contexte tant local que global**, choisir dans l'incertitude et la prospective, agir collectivement et individuellement, en clair « *qu'ils deviennent des **citoyens actifs et responsables**,... Cet apprentissage de la personnalité est le plus à même de nourrir les valeurs inhérentes au développement durable, car il consiste davantage à adopter en toute confiance une vision du monde, qu'à assimiler un corpus donné de connaissances.* » (Projet de programme de l'UNESCO).



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

L'Agenda 21 scolaire ou l'occasion de se familiariser avec les processus participatifs

La participation, une évidence, pourtant rarement mise en pratique, car pose des enjeux de pouvoir...

- il y a donc participation et participation

- Domaine de la participation ? (décision, action, financement)**
- Origine de la participation ? (revendiquée bottom-up ou octroyée)**
- Degré de participation à la décision ? (consultation-> concertation-> codécision)**
- Importance de fixer les règles du jeu, le cadre et la portée de cette participation (marge de manœuvre, ancrage et reconnaissance de la démarche) et l'organisation de celle-ci (équipe de pilotage)**



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

L'Agenda 21 scolaire ou l'occasion de se familiariser avec les processus participatifs et ses limites...

La participation présuppose l'apprentissage de 4 compétences

- S'EXPRIMER (pour faire valoir ses droits, mais aussi pour exprimer les principes et les valeurs que l'on veut faire respecter)-> capacité à prendre la parole en public, aussi à s'exprimer par écrit**
- ECOUTER (si je fais valoir mes droits, je dois aussi être à l'écoute des droits des autres, droits qui peuvent être différents)**
- ARBITRER**
- S'ENGAGER**



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture



Commission suisse pour l'UNESCO Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

La Commission suisse de l'Unesco et la décennie

Le Conseil fédéral a confié un quadruple mandat à la Commission :

- Elle fait office d'organe consultatif des autorités fédérales en ce qui concerne les relations de la Suisse avec l'UNESCO.
- Elle assure en outre le lien entre l'UNESCO et les cercles qui, en Suisse, s'intéressent à l'éducation, la science, la culture et la communication.
- Elle est chargée de sensibiliser les cercles intéressés et le public aux grandes interrogations dont s'occupe l'UNESCO.
- A travers les activités de ses sections, elle met en œuvre les programmes de l'UNESCO et veille à leur réalisation.



Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (janvier 2005 – décembre 2014)

La Commission suisse de l'Unesco et la décennie

- Faire connaître la Décennie (gestion et collaboration au futur portail suisse sur la décennie, sensibilisation des médias et du public par le biais de thématiques...)
- Mettre en réseau les acteurs de l'éducation au développement durable en particulier dans le domaine non formelle et informelle
- Sensibiliser et motiver les acteurs institutionnels pour promouvoir l'EDD dans les politiques et les cadres réglementaires et institutionnels (soutien à l'initiative de la Coalition des ONG d'intégrer un programme fédéral national d'éducation au développement durable dans le cadre du message sur la formation, la recherche et la technologie 2008-2011, participation à la stratégie du Conseil fédéral 2008-2011)
- Assurer la prise en compte de l'EDD dans la coopération internationale de la Suisse (renforcer les contacts et échanges avec la DDC)
- Reconnaître et faire connaître les bons exemples de projets ou d'actions en matière EDD (patronage de l'Unesco)